



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES EXCEPTIONNEL DU JEUDI 08 MAI 2025
AVEC LA PARTICIPATION DES MEMBRES DU CNRD.**

Sous la haute autorité de **Son Excellence le Général Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République, Chef de l'État**, un Conseil des ministres exceptionnel s'est tenu ce jeudi 8 mai 2025 au Palais Mohamed V.

L'ordre du jour portait principalement sur le message du Chef de l'État.

**MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT**

Le Président de la République a tout d'abord exprimé sa profonde gratitude au Président de la République du Rwanda, au peuple rwandais ainsi qu'aux compatriotes guinéens résidant au Rwanda, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés à sa délégation lors de sa récente visite d'amitié.

Il a également renouvelé ses félicitations au Président Brice Clotaire Oligui NGUEMA, à l'occasion de sa cérémonie d'investiture au Gabon, et a salué l'accueil fraternel qu'il a reçu de la part des autorités gabonaises, du peuple gabonais et des compatriotes guinéens vivant dans ce pays.

Le Chef de l'État a ensuite rappelé la signature récente du décret fixant la date du référendum constitutionnel au 21 septembre 2025. Il a instruit le Gouvernement d'intensifier les efforts de sensibilisation, afin de permettre à tous les citoyens âgés de 10 ans et plus de se faire enregistrer dans le cadre du Programme National de Recensement à Vocation d'État Civil (PN-RAVEC).

Il a lancé un appel solennel à tous les citoyens guinéens à se faire recenser pour pouvoir participer au référendum et contribuer à l'adoption d'une Constitution qui reflète les aspirations nationales.

Par ailleurs, le Président de la République a tenu à rappeler le décret instaurant la gratuité de la carte nationale d'identité. Il a demandé aux acteurs concernés de lui transmettre, dès la semaine prochaine, un rapport sur l'état de sa mise en œuvre, et d'assurer la coordination avec le PN-RAVEC pour permettre à chaque citoyen de disposer d'un identifiant biométrique national unique.

Le Président de la République a ensuite félicité les membres du Comité Stratégique de Simandou et les parties prenantes de l'Accord-cadre sino-guinéen pour le lancement des travaux de la raffinerie d'alumine de la société



SPIC à Boffa. Il a souligné que cette initiative marque une étape importante vers la transformation locale de la bauxite et l'industrialisation du pays.

Toutefois, il a rappelé avec fermeté que le respect des engagements contractuels et des délais est non négociable.

À cet effet, le Chef de l'État a donné instruction au Ministre des Mines et de la Géologie de :

- Procéder au retrait des permis et concessions des sociétés minières non conformes aux obligations prévues par le Code minier ;
- Soumettre une proposition d'interdiction de l'exportation de l'or brut, en raison de l'achèvement imminent de l'une des plus grandes raffineries d'or au monde en République de Guinée. Le Président de la République a souligné que cette infrastructure revêt une importance stratégique pour la souveraineté économique du pays.

Enfin, dans le cadre de la modernisation urbaine, le Président de la République a instruit le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer l'harmonisation des constructions, notamment les bâtiments publics tels que les établissements administratifs et la cité ministérielle. Il a insisté sur la rigueur et la célérité dans l'exécution de cette directive.

Le Président de la République a conclu son message en réaffirmant son engagement à œuvrer pour une Guinée moderne, souveraine et solidaire.

LE CONSEIL DES MINISTRES